

Direction : Direction Financière

Service Gestionnaire

REF : GEST2007002

OBJET : Modification des seuils pour le marché de fourniture de mobilier et matériel destinés aux secteurs de la petite enfance, des écoles, de la restauration et des services municipaux divers : lots n°2 et n°3.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 26 et 28 du Code des marchés publics et de l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil Municipal du 31/03/2004,

Vu la délibération n° 62 du 26 avril 2007 approuvant le projet de marché,

Considérant les erreurs matérielles contenues dans cette délibération portant sur les seuils des lots 2 et 3,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : approuve les seuils annuels HT, suivants :

	Minimum	Maximum
Lot 2 Mobilier et matériel scolaire et de restauration :	30 000 €	80 000 €
Lot 3 Mobilier et matériel administratif :	10 000 €	50 000 €

qui modifient la délibération sus-visée les seuils du lot n°1 restant inchangés.

Le Maire,